

## FIN DE L'INTERDICTION DE VISITES AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE DE L'INSTALLATION DE HAVRE-SAINT-PIERRE

**Havre-Saint-Pierre, le 10 janvier 2019** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord tient à informer la population que l'interdiction de visites est maintenant levée au 2<sup>e</sup> étage (soins de courte durée) de l'installation de Havre-Saint-Pierre. Cette mesure avait été mise en place dans le but de protéger l'ensemble des résidents et la population en raison de la présence de plusieurs cas de grippe.

Nous remercions l'ensemble de la population pour leur collaboration tout au long de cette période.

Nous vous rappelons que le lavage des mains demeure le meilleur moyen de prévenir la transmission de la grippe, et qu'aucune personne présentant des symptômes de toux ou de fièvre ne devrait se présenter comme visiteur.

Si votre état ou celui d'un proche vous préoccupe et que vous avez des questions ou des inquiétudes, vous pouvez contacter en tout temps le service Info-Santé au numéro 811 pour recevoir des conseils ou vous référer à l'[aide à la décision](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux.

- 30 -

Source : Myriam Gagné  
Agente d'information  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 252281